

DEPARTEMENT  
AVEYRON

de la **COMMUNE DE ROUSSENNAC**  
**Séance du mercredi 20 septembre 2023**

<b>Date de la convocation</b> 13/09/2023 <b>Date d'affichage</b> 13/09/2023 <b>Membres :</b> <b>En Exercice :</b> 15 <b>Présents :</b> 13 <b>Votants :</b> 14	<i>L'an deux mille vingt-trois et le vingt septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS (Maire),</i>  <b>Présents :</b> Marie-Laure CAMBOULAS, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Jean-Claude FROMENT, Joël FROMENT, Pierre JOULIA, Thomas LAMOTTE, Carine MARTIN, Cédric MARTINS, Patrick MARTY, Guillaume POUJOL <b>Représenté(e)s :</b> Françoise VIAROUGE par Véronique FILHOL <b>Excusé(e)s :</b> <b>Secrétaire de séance :</b> Marie-Laure CAMBOULAS
--	--

**Objet: Vente parcelles B 524-525 Me et M Miossec - DE\_20230920\_005**

Par la délibération DE\_20230407\_011, le conseil municipal de Roussennac a pris l'engagement de vendre les parcelles B524-524 d'une surface totale de 1180 m<sup>2</sup> au prix de 15€/m<sup>2</sup> à Madame et Monsieur Miossec.

Ces derniers souhaitent réaliser un bornage par un géomètre, le conseil municipal de Roussennac décide à l'unanimité de garder le maintien du prix soit la somme de 17 700€ quelque soit la surface réelle qui sera trouvée lors du bornage.

Le conseil municipal donne pouvoir à M le Maire pour réaliser cette opération.

**Acte rendu exécutoire**

Après dépôt en Sous-Préfecture  
le 25 septembre 2023  
et publication ou notification  
le 25 septembre 2023

Roussennac, le 25 septembre 2023.  
Pour extrait conforme.

La secrétaire de Séance  
Marie-Laure CAMBOULAS

Le Maire  
Sébastien CAYSSIALS

